

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org

REUNION DU COMITE *AD HOC* DE
HAUT NIVEAU DE L'UA SUR LA LIBYE

PRETORIA, AFRIQUE DU SUD
26 JUIIN 2011

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE

1. Le Comité *ad hoc* de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye s'est réuni à Pretoria, en Afrique du Sud, le 26 juin 2011, pour examiner l'évolution de la situation en Libye et les prochaines étapes de la mise en œuvre de son mandat, tel que défini par la 265^{ème} réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, du 10 mars 2011, et réitéré par la session extraordinaire de la Conférence de l'Union, tenue à Addis Abéba, le 25 mai 2011.
2. Ont pris part à la réunion les Présidents Mohamed Ould Abdel Aziz de la République islamique de Mauritanie (qui assure la présidence du Comité), Yoweri Museveni de la République d'Ouganda, Amadou Toumani Touré de la République du Mali et Jacob Zuma de la République d'Afrique du Sud. Le Président Denis Sassou Nguesso de la République du Congo était représenté par son Ministre des Affaires étrangères. Le Commissaire de l'UA à la Paix et à la Sécurité, Ramtane Lamamra, a pris part à la réunion, au nom du Président de la Commission de l'UA, Dr. Jean Ping.
3. Le Comité *ad hoc* de haut niveau a passé en revue l'évolution de la situation en Libye, ainsi que les efforts déployés en vue d'une solution politique au conflit, et ce depuis sa dernière réunion tenue à Addis Abéba, en marge du Sommet extraordinaire de la Conférence de l'Union. A cet égard, le Président Jacob Zuma a rendu compte de ses contacts avec les Parties libyennes, y compris la visite qu'il a effectuée en Libye, le 31 mai 2011. Le Comité a également eu un échange de vues sur les consultations menées par le Président Mohamed Ould Abdel Aziz. En outre, le Comité a pris note de l'interaction entre une délégation ministérielle du Comité *ad hoc* et le Conseil de sécurité, à New York, le 15 juin 2011. Enfin, le Comité a été informé des résultats de la réunion tenue au Caire, le 18 juin 2011, entre les premiers responsables de l'UA, de la Ligue des Etats arabes, de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), de l'Union européenne (UE) et des Nations unies, ainsi que d'autres initiatives prises par la Commission dans le cadre des décisions pertinentes de l'UA.
4. Le Comité *ad hoc* a réitéré la profonde préoccupation de l'UA face à la poursuite des combats entre les parties belligérantes libyennes, ainsi que des bombardements aériens conduits par l'OTAN. Il a relevé la crise humanitaire catastrophique créée par cette situation, y compris les pertes de plus en plus nombreuses en vies humaines parmi la population civile ; les déplacements forcés, tant à l'intérieur qu'en dehors de la Libye ; les pénuries en produits de première nécessité ; la destruction d'infrastructures civiles vitales ; et l'aggravation continue des difficultés auxquelles sont confrontés les travailleurs migrants africains, dont des centaines ont déjà péri en mer, ainsi que dans le désert, un état de fait aggravé par la violation par certains pays du principe humanitaire de non refoulement. En outre, le Comité a, une fois de plus, souligné les menaces que la persistance de la situation actuelle fait peser sur la paix et la sécurité régionales.
5. Le Comité *ad hoc* a réitéré la conviction de l'UA que seule une solution politique permettra de résoudre durablement le conflit actuel. A cet égard, il a réaffirmé que la Feuille de route de l'UA demeure une base viable pour une sortie de crise, et s'est félicité des efforts déployés par le Président Jacob Zuma, auprès des Parties libyennes et des acteurs internationaux, ainsi que des résultats de la réunion du Caire du 18 juin 2011, qui s'inscrivent dans la droite ligne des positions articulées par l'UA depuis de début de la crise.

6. Dans ce cadre, le Comité *ad hoc* de haut niveau est convenu de poursuivre son action auprès des Parties libyennes, à savoir le Gouvernement de la Jamahiriya libyenne et le Conseil national de transition (CNT) de Libye, sur la base des éléments ci-après :

- (i) le Comité *ad hoc* de haut niveau, conformément à la Feuille de route de l'UA, en appelle aux Libyens, aussi bien les autorités de la Jamahiriya que le CNT, à s'engager en faveur d'une suspension immédiate de toutes les hostilités ;
- (ii) le Comité *ad hoc* de haut niveau se félicite de l'acceptation par le Colonel Muammar Qaddafi de ne pas prendre part au processus de négociations ;
- (iii) après la suspension des hostilités, et conformément au paragraphe 2 du dispositif de la résolution 1973(2011) du Conseil de sécurité des Nations unies et à la Feuille de route de l'UA, les Parties libyennes devraient entamer le dialogue national pour un cessez-le-feu complet, la réconciliation nationale, les arrangements de la transition, ainsi que l'agenda de la transformation démocratique;
- (iv) le dialogue national sera suivi par la mise en place d'un Gouvernement intérimaire, avec l'appui de l'UA et des Nations unies, à travers le Comité *ad hoc* de haut niveau de l'UA et l'Envoyé spécial du Secrétaire général ;
- (v) ces mesures, telles que proposées par le Comité *ad hoc* de haut niveau, doivent aller de pair avec un effort humanitaire tout aussi déterminé. Dans ce contexte, le Comité *ad hoc* réitère l'appel lancé par la session extraordinaire de la Conférence de l'Union pour l'arrêt des bombardements de l'OTAN et l'observation d'une trêve humanitaire ;
- (vi) le Comité *ad hoc* de haut niveau exhorte, en conséquence, tous les Libyens à donner suite à cet appel pour permettre aux Africains de continuer à apporter des solutions appropriées et conduites par l'Afrique aux problèmes auxquels le continent est confronté.

7. Le Comité *ad hoc* de haut niveau a réaffirmé la détermination de l'UA à travailler avec les différents partenaires internationaux, tant bilatéraux que multilatéraux, à la recherche d'une solution politique et, à cet égard, a souligné la contribution que le Forum des Organisations internationales concernées par la crise peut apporter, notamment sur la base des conclusions de la réunion du Caire du 18 juin 2011. Le Comité a demandé au Président de la Commission de poursuivre et d'intensifier ses efforts de mobilisation de la communauté internationale en appui à l'action de paix de l'UA, et a décidé, pour sa part, de dépêcher une délégation ministérielle auprès de certains partenaires bilatéraux pour faciliter une réponse internationale coordonnée pour le règlement rapide du conflit.

8. Le Comité *ad hoc* fera rapport à la 17^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union afin de solliciter son appui continu aux efforts qu'il déploie. A cet égard, le Comité a souligné l'impératif que revêt l'unité de vue et d'action de l'ensemble des Etats membres de l'UA, pour permettre à l'Afrique de jouer pleinement son rôle dans la recherche d'une solution au conflit actuel et assurer que sa position est dûment prise en compte sur la scène internationale.